

FORMULAIRE DE DEMANDE DE DEBIT DE BOISSONS TEMPORAIRE

A retourner en mairie dûment complété au moins 15 jours avant la manifestation

Nom et qualité (société, association ou particulier) du demandeur :

.....

Nom du responsable de la buvette :

Adresse complète :

Code postal : Commune :



:



:@.....

Dénomination de la manifestation :

Lieu de la manifestation :

Date(s) et heures de la manifestation : duà.....heures.....

au.....à.....heures.....

Nombre de buvettes prévues :

A Chanceaux-sur-Choisille,

Signature du Demandeur :

Le Maire,

Christian DRUELLE



Pour rappel, le nombre de demandes annuelles de débit de boissons maximum est de :

- 5 par associations culturelles
- 10 pour toutes les associations sportives confondues